

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

Numéro 131- Janvier 2012

L'inFO44



LA CAP Locale de MUTATION DES INSPECTEURS du 3 Janvier 2012

La Note de Service du 21 septembre 2011 fixe les conditions dans lesquelles sont affectés les inspecteurs des finances publiques demandant une mutation.

Deux critères sont réglementairement prévus :

- L'ancienneté administrative,
- L'expérience professionnelle.

La DRFIP 44 fixe un autre critère au niveau local qui privilégie les demandes internes des inspecteurs. Ainsi, elle hiérarchise ces critères en plaçant en seconde position et en **priorité, les demandes des agents du 44**. Les vœux de chaque candidat sont donc étudiés selon ces 3 critères établis et hiérarchisés par la DRFIP.

La Direction nous informe que si l'on se dirigeait vers **un critère unique**, c'est-à-dire **l'ancienneté administrative**, elle appliquerait les règles en matière de **détachement*** pour avoir une marge de manœuvre quand au bon fonctionnement des services.

(* Ex :Un agent nommé comme adjoint à la Trésorerie de Pontchâteau pourra être détaché au service Comptabilité de la DRFIP si nécessaire).

Le détachement était une procédure utilisée exceptionnellement par l'ex Filière Fiscale ... Faisons en sorte qu'il ne soit pas utilisé un jour comme mode de gestion !

9 POSTES DRFIP 44 VACANTS AU 1^{ER} MARS 2012

- Adjoint à la RP de Pontchâteau
- Adjoint à la RP de Machecoul
- Adjoint à la TP de Nantes Amendes
- Inspecteur en Direction – Chargé de mission Pôle national de certification des fonds européens.
- Inspecteur en Direction – Responsable du service CEPL
- Inspecteur en Direction – Chargé de mission Pôle pilotage ressources – Division Stratégie, Contrôle de gestion, Qualité de service.
- Inspecteur en Direction – Pôle Gestion Publique – Division Comptabilité, Dépôts et services financiers, Produits Divers.
- Inspecteur en Direction – Chargé de mission CEPL – DEMOPES
- Inspecteur en Direction – Chargé de mission Contrôle Budgétaire Régional

LES ARRIVÉES EXTERNES DANS LE DÉPARTEMENT :

La DRFIP 44 accueillera, le 1er mars 2012, **8 nouveaux collègues** pour occuper les postes suivants :

Le service des Domaines	Adjoint RF St Nazaire (DEMOPES en poste à Nantes)
Responsable Service Dépense	Adjoint RP Machecoul
Responsable du service CEPL	Tuteur Hélios
Adjointe RP Pontchateau	Division Stratégie

S
P
É
C
I
A
L

C
A
D
R
E
S

A



LES MUTATIONS INTERNES AU DÉPARTEMENT : 7 candidats

7 inspecteurs de la DRFIP 44 ont effectué une demande de mutation au sein du département pour convenances personnelles : 1 a renoncé dans les délais, et 4 d'entre elles ont été satisfaites.

Voici les postes dotés :

Pôle National de Certification des Fonds Européens
Adjointe TP Ancenis
Adjoint Chef Division Comptabilité
Adjoint TP Nantes CHU



REVENDEICATIONS DE FO-DRFIP 44 :

Pour vos représentants FO-DGFIP, l'important d'une CAPL réside dans la défense des dossiers des agents. Pas de politique ici même si bien évidemment nous nous battons par ailleurs CONTRE les suppressions d'emplois.

Nous nous attachons à défendre chaque dossier pour lesquels nous sommes saisis. Si l'ancienneté administrative est la règle, il ne faut surtout pas oublier l'aspect humain de certaines demandes (raisons médicales , problème personnel particulier ...). FO-DGFIP se félicite encore d'avoir obtenu satisfaction pour 2 de nos collègues et continuera à encourager les mutations dans ce sens .

SCOOP DE DERNIÈRE MINUTE :



RP de BOUAYE : Une bonne nouvelle pour nos collègues de la Trésorerie. Un poste d'adjoint cadre A est créé et sera doté dès le 1er septembre 2012.

DOMAINES : La DRFIP a été informée du départ en retraite de 4 inspecteurs du service des Domaines. La Direction nous assure que la brigade domaniale sera renforcée eu égard aux importants projets comme le dossier Notre Dame des Landes, ou l'évaluation des réseaux routiers comme celui de la commune de Vue. De nouveaux inspecteurs y seront affectés dès le 1er septembre 2012.

TP NANTES AMENDES : Un poste d'Adjoint A est supprimé. Il sera redéployé dans le département. Annonce attendue lors du prochain CTL.

LE CONTROLE BUDGETAIRE REGIONAL : Ce poste ne sera pas pourvu puisque l'agent absent devrait le réintégrer dans quelques mois.

PLUS DE LISIBILITE ET DE CLARTE : La Direction accepte la publication sur le site 44 pour annoncer au niveau local le mouvement de mutation.

VOTE FO DGFIP44 : POUR

Représentante FO DGFIP44
des Cadres A

Patricia BERTIN



Désormais, le nom des collègues ne peuvent apparaître sur les sites des organisations syndicales, Pour obtenir la liste nominative des collègues mutés, proposés, promus,... vous pouvez prendre contact avec nos élus ou demander à recevoir les informations de la section par courriel (fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr).

02-40-20-76-56. - fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)